

REPUBLICQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi



2742

MINISTERE DE LA JEUNESSE DE L'EMPLOI ET DE LA CONSTRUCTION
CITOYENNE (MJECC)

UNITE DE COORDINATION ET SUIVI DES PROJETS ET PROGRAMMES (UCSP)

PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DE L'EMPLOI DES JEUNES ET DES FEMMES
(PAPEJF)



Financement : Banque Africaine de Développement (BAD)



GRUPE DE LA BANQUE
AFRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

PLAN DE TRAVAIL ET DE BUDGET ANNUEL (PTBA) 2016

Décembre 2015

SOMMAIRE

SIGLES ET ACRONYMES.....	3
FICHE SYNOPTIQUE DU PAPEJF.....	4
RESUME.....	5
I. PRESENTATION SOMMAIRE DU PAPEJF.....	6
1.1. OBJECTIFS ET ZONES D'INTERVENTION DU PROJET	6
1.2. DUREE ET FINANCEMENT DU PROJET	6
1.3. MODALITES D'EXECUTION DU PROJET.....	6
II. PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET 2016.....	6
2.1. METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PTBA 2016	6
2.2. OBJECTIFS GLOBAL ET SPECIFIQUES	7
2.3. PROGRAMME TECHNIQUE PAR COMPOSANTE	7
2.3.1. COMPOSANTE 1 : PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT DES JEUNES ET DES FEMMES EN MILIEU RURAL ET PERIURBAIN».....	7
2.3.2. COMPOSANTE 2 : « INFRASTRUCTURES TECHNOLOGIQUES DE SOUTIEN AUX MPME».....	9
2.3.3. COMPOSANTE 3 : « MECANISME DE FINANCEMENT ACCESSIBLE AUX JEUNES ET AUX FEMMES ».....	13
2.3.4. COMPOSANTE 4 : « COORDINATION ET GESTION DU PROJET ».....	14
2.4. PROGRAMME BUDGETAIRE 2016.....	16
ANNEXES.....	18

SIGLES ET ACRONYMES

ANA	Agence Nationale pour l'Aquaculture
ANIDA	Agence Nationale d'Insertion et de Développement Agricole
ANPEJ	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
ANO	Avis de Non Objection
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
BAD	Banque Africaine de Développement
CLD	Comité Local de Développement
CNFMETP	Centre National de Formation des Maîtres d'Enseignement Technique Professionnel
CP	Comité de Pilotage
DRDR	Direction Régionale du Développement Rural
ENFEFS	Ecole Nationale de Formation en Economie Familiale et Sociale
FAD	Fonds Africain de Développement
FCFA	Francs Communauté Financière Africaine
IFC	Institution Financière Centrale
MJECC	Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction Citoyenne
MPME	Micros Petites et Moyennes Entreprises
PAPEJF	Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes et des Femmes
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PSNF	Prestataire de Services Non Financiers
PTAR	Programme Technique Annuel Régional
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
PTMF	Plate Formes Multi Fonctionnelles
SIE	Système d'Information sur l'Emploi
SSE	Système de Suivi Evaluation
TDR	Termes de Référence
UC	Unité de Compte
UCSP	Unité de Coordination et de Suivi des projets et Programmes
UCP	Unité de Coordination du Projet

FICHE SYNOPTIQUE DU PAPEJF

Nom	Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (PAPEJF)
Tutelle	Ministère de la Jeunesse de l'Emploi et de la Construction Citoyenne
Bailleurs	<ul style="list-style-type: none"> • Banque Africaine de Développement (BAD) • Gouvernement du Sénégal
Coût total	<ul style="list-style-type: none"> □ 23 540 000 Unités de Compte (UC) soit 17 754 597 740 FCFA • Banque Africaine de Développement (BAD) : 21 190 000 UC soit 15 982 154 890 FCFA • Gouvernement du Sénégal : 2 350 000 UC soit 1 772 442 850 FCFA
Durée	Cinq (05) ans
Date d'entrée en vigueur du projet	Décembre 2013
Date d'achèvement du projet	Décembre 2018
Régions d'intervention	Dakar (Banlieue), Thiès, Fatick, Kaolack, Ziguinchor, Kolda et Sédhiou
But du projet	Contribuer au développement économique du pays en favorisant l'émergence de MPME de jeunes et de femmes principalement dans les chaînes de valeur agricoles
Objectifs spécifiques :	<p>Améliorer les opportunités de création d'emplois et de revenus durables au profit des jeunes et des femmes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de 156 fermes agricoles, aquacoles et avicoles intégrées • Construction de 18 centres d'incubation pour les métiers artisanaux, • Installation de 15 plateformes multifonctionnelles intégrant des unités de transformation et de conditionnement des produits agricoles Mise en place de 40 kiosques de commercialisation, • Réfection de 3 centres de formation professionnelle agricoles • Génération d'au moins 15 000 emplois durables et décents en milieu rural et périurbain dont 60% de jeunes garçons et filles et 40% de femmes et renforcement de capacités techniques et managériales de 17 000 promoteurs
Composantes :	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Composante 1</u> : Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en milieu rural et périurbain • <u>Composante 2</u> : Infrastructures technologiques de soutien aux MPME • <u>Composante 3</u> : Mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes • <u>Composante 4</u> : Coordination et gestion du projet
Dispositif opérationnel :	Une Unité de Gestion du Projet basée à Dakar sous tutelle technique du Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction Citoyenne et 05 Unités régionales
Principes d'intervention :	<ul style="list-style-type: none"> • Faire faire, • Participation, • Equité, • Transparence, • Partenariat...
Bénéficiaires :	<ul style="list-style-type: none"> • Jeunes et femmes sans emploi porteurs de projets, • Jeunes et femmes sans qualification, • Femmes entrepreneurs (débutantes et confirmées)

RESUME

Le présent Plan de Travail et de Budget Annuel (PTBA) du Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (PAPEJF), couvrant la période de janvier à décembre 2016 sera marqué par le démarrage effectif de la mise en valeur des infrastructures (fermes agricoles, avicoles et aquacoles) et l'accompagnement technique et financier des porteurs de projets.

Il est élaboré en tenant compte des orientations définies dans les documents de base du projet (Accords de prêt et Rapport d'évaluation) et de l'expérience des deux premières années de mise en œuvre (2014 et 2015). Il s'inspire fortement des orientations et axes stratégiques du Plan Sénégal Emergent (PSE) en termes de création d'emplois pour les jeunes et les femmes et également des recommandations issues des missions de suivi et de supervision de la BAD et de l'Etat du Sénégal.

L'objectif général à poursuivre pour le PTBA 2016 sera de "créer ou consolider *au moins 5.000 emplois à travers l'insertion des jeunes et des femmes dans les 14 fermes vitrines et l'appui au financement de 2.000 projets*".

Décrivant la planification opérationnelle des activités techniques par composante, le budget prévisionnel et le Plan de Passation des Marchés de l'année 2016, ce PTBA va permettre de :

- mettre en œuvre les conventions avec les 03 agences d'exécution : l'Agence Nationale d'Insertion et de Développement Agricole (ANIDA), l'Agence Nationale de l'Aquaculture (ANA et l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (ANPEJ) ;
- mettre en œuvre les contrats de Prestations de services avec les opérateurs en charge des appuis non-financiers, des travaux de réalisation des Plateforme Multifonctionnelles, des travaux de réhabilitation et d'équipement des Centres d'Incubation, des travaux des fermes agricoles et aquacoles ;
- rendre opérationnel le mécanisme de financement des projets de jeunes et de femmes ;

Le budget du PTBA 2016 du PAPEJF a été évalué à la somme de trois milliards trois cent millions trois cent trente-deux mille quatre cent quarante-huit (3 447 432 448 F CFA) ainsi réparti :

- **Composante 1** : Promotion de l'entreprenariat des jeunes et des femmes en milieu rural et périurbain : 561 210 760 F CFA, soit 16,28 % ;
- **Composante 2** : Infrastructures technologiques de soutien aux MPME : 1 426 430 524 F CFA, soit 41,38 % ;
- **Composante 3** : Mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes : 882 693 960 F CFA, soit 25,60 %.
- **Composante 4** : Coordination et gestion du projet : 577 097 204 F CFA, soit 16,74 %.

Le budget par bailleur est ainsi réparti :

- | | |
|--------|------------------------------------|
| ▪ BAD | : 3 127 897 834 F CFA soit 90,73%; |
| ▪ Etat | : 319 534 614 F CFA soit 9,27%. |

I. PRESENTATION SOMMAIRE DU PAPEJF

1.1. OBJECTIFS ET ZONES D'INTERVENTION DU PROJET

Le Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (PAPEJF), intervenant dans les régions de Ziguinchor, Kolda, Sédhiou, Kaolack, Fatick, Thiès et Dakar (Banlieue), vise à contribuer au développement économique du pays en favorisant l'émergence de Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) de jeunes et de femmes principalement dans les chaînes de valeur agricole et celles des services.

1.2. DUREE ET FINANCEMENT DU PROJET

Le PAPEJF constitue un outil d'opérationnalisation du Plan Sénégal Emergent (PSE) et surtout du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) qui cadre parfaitement avec la durée de vie de cinq ans du PAPEJF (2014-2018). Il est financé par la Banque Africaine de Développement et l'Etat du Sénégal pour un montant de près de 18 milliards de F CFA et vise à créer au moins 15.000 emplois durables et décentés en milieu rural et périurbain dont 60% de jeunes garçons et filles et 40% de femmes et à renforcer les capacités techniques et managériales de 17.000 promoteurs.

1.3. MODALITES D'EXECUTION DU PROJET

Le PAPEJF est ancré à l'Unité de Coordination et de Suivi des projets et Programmes (UCSP) du Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction Citoyenne (MJECC) et comprend une Unité de Coordination du Projet (UCP) basée à Dakar et cinq (05) points focaux régionaux.

II. PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET 2016

2.1. METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PTBA 2016

L'élaboration du PTBA 2016 s'est faite selon les principes méthodologiques suivants :

- planification ascendante, participative et itérative, réaliste et réalisable ;
- développement de partenariat et de synergie, et ;
- complémentarité et synergie des services d'appui non-financiers et financiers.

Cette démarche méthodologique a permis d'associer et de faire participer activement les parties prenantes dans le suivi, l'évaluation et la mise en œuvre des activités au niveau des régions d'intervention. Cette démarche a aussi impliqué et responsabilisé les agences d'exécution, les organes de gestion et supervision (Comité de Pilotage) et les Comités Départementaux et Régionaux de Présélection et de Sélection des Projets des jeunes et des Femmes.

Les différentes étapes de cette démarche méthodologique sont :

- Elaboration, Validation et Approbation de la lettre d'orientation du PTBA 2016 : La note d'orientation élaborée par l'UCP est amendée en réunion de coordination élargie aux agences ;
- Elaboration des Plans de Travail Annuels des Régions et des Agences d'Exécution : Les projets de PTA des régions sont élaborés par les points focaux en collaboration avec les partenaires. Les projets ainsi élaborés sont soumis à l'UCP pour approbation ;
- Elaboration/Synthèse du projet de PTBA du projet : l'UCP du projet a fait la synthèse des différents PTBA des régions et des Agences d'Exécution. Ce premier draft est revu au niveau interne dans le but d'harmoniser et de réviser les objectifs physiques et financiers ;
- Approbation du projet de PTBA par le Comité de Pilotage (CP) : Le projet de PTBA 2016 devra être finalisé sur la base des amendements et observations du CP et présenté à l'approbation de la BAD au plus tard le 31 décembre 2015 ;

- *Finalisation du PTBA* : l'UCP sur la base des observations formulées par la BAD est chargée de finaliser le PTBA 2016 et de fournir la version finale au CP et à la BAD. Au niveau des régions et sur la base du PTBA finalisé, approuvé par le CP et validé par la BAD, il sera procédé à la finalisation des PTBA régions. La version finale des PTBA régions présentera les objectifs physiques, qualitatifs et financiers assignés aux équipes régionales.

2.2. OBJECTIFS GLOBAL ET SPECIFIQUES

L'objectif général poursuivi par le PTBA 2016 est de consolider le dispositif opérationnel du PAPEJF avec la mise en valeur des fermes agricoles et aquacoles, la réhabilitation et la mise en service des 18 Centres d'Incubation existants, l'installation des 15 Plateformes Multifonctionnelles et le financement des projets des jeunes et des femmes, permettant ainsi de créer au moins 5.000 emplois directs sur l'objectif global de 15.000 soit un taux de directs 33%.

Pour atteindre ses objectifs ci-dessus énumérés, les stratégies suivantes seront mises en œuvre :

- une large campagne de communication et d'information : cette stratégie qui a démarré en 2014 va se poursuivre et sera axée sur la tenue de séances d'information et de sensibilisation des parties prenantes (bénéficiaires, partenaires techniques et financiers, autorités administratives et locales, etc.) ;
- un partenariat stratégique avec des Agences d'Exécution et structures d'accompagnement de PME agricoles ;
- une sélection transparente, inclusive, démocratique et rigoureuse des sites du projet devant abriter les Infrastructures Technologiques de soutien aux MPME des jeunes et des femmes mais aussi des bénéficiaires ;
- un suivi rigoureux de la mise en œuvre de la planification.

2.3. PROGRAMME TECHNIQUE PAR COMPOSANTE

2.3.1. COMPOSANTE 1 : PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT DES JEUNES ET DES FEMMES EN MILIEU RURAL ET PERIURBAIN»

L'objectif de cette composante est d'informer/sensibiliser les parties prenantes, de relever les compétences des jeunes et des femmes à travers des formations qualifiantes et de mise à niveau d'une part et de faciliter l'auto-emploi à travers la sélection de projets des jeunes et des femmes à haute valeur ajoutée d'autre part.

Les principaux domaines d'activités prévus en 2016 pour la composante 1 sont :

- l'organisation de séances d'information et de sensibilisation des bénéficiaires et partenaires sur le PAPEJF ;
- l'organisation des réunions des comités de pré-sélection et de sélection des projets des promoteurs jeunes et femmes dans les départements et les régions d'intervention du PAPEJF ;
- le démarrage des travaux de réhabilitation des deux centres de formation professionnelle de Peyckouk et de Guérina ;
- l'organisation de la formation des formateurs des centres de formation professionnelle ;
- le démarrage des travaux de réhabilitation/construction et l'acquisition des équipements et des intrants des 18 Centres d'Incubation ;
- la mise en œuvre de la convention avec l'ANPEJ.

□ **Activité 1.1 : Organisation de séances d'information et de sensibilisation des bénéficiaires et partenaires sur le PAPEJF**

- **Description de l'activité** : Le PAPEJF va poursuivre dans sa zone d'intervention dans les médias et l'organisation de séances d'information et de sensibilisation sur le projet, ses objectifs, ses cibles et son mode opératoire, ses résultats. Ces rencontres verront la participation des bénéficiaires (jeunes femmes), des leaders d'opinion, des partenaires, des autorités administratives et locales.
- **Méthodologie de mise en œuvre** : Ces rencontres seront organisées sous forme de réunions d'informations où la démarche, les opportunités de création d'emploi, la stratégie et le mode opératoire du projet seront présentés.
- **Période et délai** : janvier-décembre 2016

□ **Activité 1.2 : Organisation des réunions des comités de pré-sélection et de sélection des projets des promoteurs**

- **Description de l'activité** : La présélection et la sélection des projets seront réalisées par des comités mis en place par arrêté des préfets et des gouverneurs des zones d'intervention du projet.
- **Méthodologie de mise en œuvre** : La sélection des projets se fera en deux (2) tours, par un comité de pré-sélection au niveau départemental et un comité de sélection au niveau régional. Entre les deux tours, un renforcement de capacités sera assuré aux présélectionnés par des Prestataires de Services Non-Financiers en vue de leur permettre de mieux présenter les projets au second tour. Les projets seront soumis au premier et deuxième tour à travers des formulaires simplifiés (Fiche d'Identification de Projet) et des canevas de Plans d'Affaires fournis à cet effet et qui seront soumis par les jeunes et les femmes au niveau départemental dans les CDEPS et le Service Départementaux du Développement Communautaire (SDDC). Les critères de sélection sont précisés dans le manuel des procédures opérationnelles et les plus déterminants sont : Le potentiel de création d'emplois, la rentabilité financière, la faisabilité technique, le caractère intégré du projet, la combinaison des deux critères d'âge et de genre pour les bénéficiaires, Les dossiers sélectionnés seront financés à travers les mécanismes de la composante 3 du PAPEJF. Un programme complet d'accompagnement (formation technique, formation en gestion, élaboration de plan d'affaires) leur sera assuré de la maturité à l'exécution des projets de création ou de consolidation d'entreprises.
- **Période et délai** : Janvier-décembre 2016

□ **Activité 1.3 : Réalisation des études/supervision des travaux de réhabilitation des deux centres de formation professionnelle**

- **Description de l'activité** : Le PAPEJF va réhabiliter deux (02) centres de formation sur les trois qui étaient retenus dans le rapport d'évaluation : le CNFMETP de Guérina (Ziguinchor) et le CAP/ENFEFS-Peycouck (Thiès). L'objectif poursuivi est de renforcer l'offre de formation professionnelle pour les jeunes et les femmes.
- **Méthodologie de mise en œuvre** : Pour l'année 2016, le PAPEJF va suivre la réalisation des études/supervision des travaux de réhabilitation et d'équipement des centres. Au cours de cette année, les entreprises devant démarrer les travaux de réhabilitation des deux Centres de Formation suite à l'achèvement de la procédure de sélection.

- **Période et délai** : janvier-décembre 2016

□ **Activité 1.4 : Formation des formateurs des centres de formation professionnelle**

- **Méthodologie de mise en œuvre** : Les formateurs des deux centres de formation professionnelle à réhabiliter seront renforcés par des perfectionnements à la carte selon les besoins.
- **Période et délai** : Juillet-Septembre 2016

□ **Activité 1.5 : Réhabilitation des 08 centres d'incubation des métiers et l'Equipeement des 18 centres d'incubation des métiers**

- **Description de l'activité** : Le PAPEJF va appuyer la réhabilitation de 08 Centres d'Incubation des métiers et l'acquisition des équipements et des intrants de 18 Centres d'incubation d'entreprises dans diverses filières (menuiserie bois/alu/métallique, bâtiment, mécanique auto, produits halieutiques etc.). Les bénéficiaires seront formés aux métiers de l'artisanat (menuiserie bois/alu/métallique, bâtiment, mécanique auto) par le maniement d'équipements modernes dans les centres d'incubation aux métiers et de kits pour leur installation ultérieure. Et parallèlement à cette formation professionnelle, les jeunes et les femmes seront formés par les Prestataires de Services Non Financiers (PSNF) à s'organiser et formaliser les divers types de regroupements et à élaborer, de manière participative, leurs plans d'affaires, avant d'être orientés vers le fonds de crédit de la composante 3 pour le financement de leurs projets.
- **Méthodologie de mise en œuvre** : Pour l'année 2016, les entreprises pour les travaux de réhabilitation des 08 Centres d'Incubation et les fournisseurs des équipements et des intrants vont mettre en œuvre leurs contrats. Parallèlement, l'ANPEJ en relation avec les autorités locales va identifier et mettre à disposition les sites devant abriter les 10 nouveaux Centres d'Incubation.
- **Période et délai** : Janvier-décembre 2016

□ **Activité 1.7 : Mise en œuvre de la convention avec l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (ANPEJ)**

- **Description de l'activité** : La convention signée le 16 septembre 2014 entre le PAPEJF et l'ANPEJ pour l'accompagnement des centres d'incubation d'entreprises et l'animation économique, sera mise en œuvre durant l'année 2016. Elle sera axée sur l'animation économique (information, mobilisation et sensibilisation), l'identification des activités à fort potentiel de croissance et d'emplois, l'appui pour la mise à disposition par les collectivités de bâtiment devant abriter les 10 nouveaux centres d'incubation existants, la maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'équipement des 18 centres d'incubation.
- **Méthodologie de mise en œuvre** : La mise en œuvre se fera sur la base de programmes d'activités et de budget validés par les deux parties et évalués périodiquement.
- **Période et délai** : janvier-décembre 2016.

2.3.2. COMPOSANTE 2 : « INFRASTRUCTURES TECHNOLOGIQUES DE SOUTIEN AUX MPME »

L'objectif de cette composante est de créer dans les zones d'intervention, un environnement technologique et logistique permettant de relever la productivité, en vue de favoriser l'émergence et la

survie des MPME, et de sédentariser les jeunes et les femmes. Les infrastructures technologiques comprendront globalement : 66 fermes agricoles intégrées, 90 fermes aquacoles, 15 plateformes multifonctionnelles intégrant des unités de transformation et de conditionnement des produits agricoles seront également installées de même que 40 kiosques pour la commercialisation. Ces infrastructures technologiques contribueront aussi à la formation professionnelle et au renforcement des capacités professionnelles des jeunes et femmes porteurs de projets.

Il est également prévu dans cette composante de mettre en place d'un Système d'Information sur l'Emploi (SIE) qui permettra de mettre en cohérence les différentes bases qui existent dans un système de référence avec des indicateurs partagés et une gestion unifiée au niveau du Ministère en charge de l'emploi.

Les principales activités prévues en 2016 pour la Composante 2 sont :

- la mise en œuvre et le suivi des conventions de partenariat avec l'ANIDA et l'ANA ;
- la mise en œuvre des conventions avec la DEEC et les DRDR ;
- le suivi de la mise en œuvre des contrats des deux Opérateurs chargés de l'accompagnement des Plateformes Multifonctionnelles (PTMF), de la réalisation et de l'équipement des PTMF ;
- la réception des travaux et la mise en valeur des 07 fermes agricoles vitrines ;
- la réception des travaux et la mise en valeur aquacoles vitrines et l'équipement de l'Unité de Fabrique d'aliments aquacoles ;
- la finalisation par les cabinets des études des travaux d'aménagement des 59 fermes agricoles et le lancement des DAO pour la sélection des entreprises devant réaliser les travaux d'aménagement ;
- la finalisation par l'ANA des études des travaux d'aménagement des 83 fermes aquacoles, le lancement du DAO, la sélection des entreprises et le démarrage des travaux d'aménagement ;
- la réalisation par le Cabinet de l'étude/conception d'un Système d'Informations sur l'Emploi (SIE), la signature et la mise en œuvre de la convention avec l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD).

□ **Activité 2.1 : Mise en œuvre et suivi de conventions avec l'ANIDA**

- **Description de l'activité** : Dans le cadre de la mise en place des fermes agricoles intégrées, le PAPEJF a fait recours aux services-conseils et de supervision de l'Agence Nationale d'Insertion et de Développement Agricole (ANIDA) à travers une convention de partenariat signées le 16 septembre 2014 afin de mettre en place et de vulgariser des infrastructures technologiques (fermes agricoles, fermes aquacoles) et de relever le rendement agricole en vue de créer des emplois durables. Les bénéficiaires seront identifiés conformément aux procédures actuelles de l'ANIDA.
- **Méthodologie de mise en œuvre** : L'ANIDA procède à la sélection des sites potentiels devant faire l'objet d'études techniques pour abriter les fermes agricoles mais aussi à la sélection des bénéficiaires des fermes. L'appui conseil de l'ANIDA englobera les aspects techniques (appui-conseil et vulgarisation, transfert de technologies, entretien et gestion des aménagements, des équipements, choix des équipements au regard du niveau d'instruction des groupes concernés) et socio-économiques (économie et gestion des exploitations collectives et individuelles, organisation et fonctionnement des groupements d'exploitants). Le PAPEJF fournira aux groupements une dotation initiale en intrants.
- **Période et délai** : janvier-Décembre 2016

□ **Activité 2.2 : Mise en œuvre et suivi de conventions avec l'ANA**

- **Description de l'activité** : Dans le cadre de la mise en place des fermes aquacoles, le PAPEJF a fait recours aux services-conseils et de supervision de l'Agence Nationale de l'Aquaculture (ANA) à travers une convention de partenariat signées le 16 septembre 2014 afin de mettre en place et de vulgariser des infrastructures technologiques (fermes aquacoles, Unités de fabriques d'aliments de poissons, éclosiers) et de relever la production aquacoles en vue de créer des emplois durables. Les bénéficiaires seront identifiés conformément aux procédures actuelles de l'ANA. L'ANA par une approche participative, procédera à la sélection des sites devant abriter les fermes aquacoles, à la sensibilisation des jeunes et des femmes sur les opportunités d'investissement existantes pour chaque option technologique à travers des formations techniques.
- **Période et délai** : janvier-Décembre 2016

□ **Activités 2.3 : Mise en œuvre des conventions avec les Directions Régionales du Développement Rural (DRDR) et la Direction l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC)**

- **Description de l'activité** : Le projet mettra en œuvre les conventions avec les DRDR des 07 régions d'intervention du projet et la DEEC afin d'assurer un bon suivi des activités et de capitaliser les expériences acquises.
- **Méthodologie de mise en œuvre** : validation du plan d'activités techniques annuel, adossé à un budget, suivi de la mise en œuvre.
- **Période et délai** : janvier-décembre 2016.

□ **Activité 2.4 : Suivi de la mise en œuvre de contrats avec les deux (2) Opérateurs chargés des Plateformes Multifonctionnelles, réalisation et équipement des Plateformes Multifonctionnelles**

- **Description de l'activité** : Pour mener à bien les activités d'installation des PTFM et d'accompagnement des MPME autour de celles-ci, le PAPEJF a signé des contrats avec deux opérateurs chargés de l'ingénierie sociale, de la maîtrise d'ouvrage délégué et de l'appui au développement des activités socio-économiques autour de la PTFM. Durant l'année 2016, les travaux de réalisation et d'équipement des PTFM vont démarrer.
- **Méthodologie de mise en œuvre** : La mission fondamentale des opérateurs est d'élaborer les DAO pour les travaux et l'équipement des PTFM, d'assurer la supervision, la coordination et le suivi des activités d'implantation de plates-formes multifonctionnelles. Dans le but d'assurer un accompagnement de proximité et de valoriser des compétences locales, chaque opérateur devra s'appuyer sur un personnel clé comprenant un superviseur, un responsable technique et quatre (04) conseillers d'entreprises. Pour 2016, les activités prévues sont l'achèvement des procédures de passation des marchés pour les travaux et l'équipement des PTFM, la signature et la mise en œuvre de la convention avec le Programme Nationale Plateforme Multifonctionnelle.
- **Période et délai** : janvier-décembre 2016

□ **Activité 2.5 : Réalisation de 07 fermes agricoles vitrines, 07 fermes aquacoles et l'équipement d'une fabrique d'aliments**

- **Description de l'activité** : Un programme prioritaire d'aménagement de fermes a été arrêté en 2014 avec les deux Agences d'exécution (ANIDA et ANA) devant permettre de réaliser à partir de 2015: 07 fermes agricoles vitrines, 07 fermes aquacoles et la construction et

l'équipement d'une fabrique d'aliments pour les alevins et poissons. L'année 2016 se marquée par l'achèvement et la réception de ces 14 fermes agricoles et aquacoles vitrines.

- **Méthodologie de mise en œuvre** : Suite à la sélection des entreprises et au démarrage des travaux d'aménagement, l'ANIDA et l'ANA ont mobilisé leurs compétences internes pour assurer la supervision des travaux.
- **Période et délai** : janvier-avril 2016

□ **Activités 2.6 : Mise en œuvre contrats Bureaux d'Etudes pour les études et le suivi des travaux d'aménagements des 59 autres fermes agricoles**

- **Description de l'activité** : Le PAPEJF avec l'appui technique de l'ANIDA a sélectionné trois Bureaux d'Etudes qui sont chargés de réaliser les études techniques, élaborer les DAO et suivre les travaux pour les autres 59 fermes. Ainsi, les DAO seront lancés pour la sélection des entreprises devant réaliser les travaux d'aménagement.
- **Méthodologie de mise en œuvre** : Pour l'année 2016, les Bureaux d'Etudes vont finaliser les DAO et la PAPEJF va procéder au lancement du DAO pour la sélection des entreprises.
- **Période et délai** : Janvier-décembre 2016

□ **Activités 2.7 : Réalisation par l'ANA des études, le suivi des travaux d'aménagements des 83 autres fermes aquacoles et le démarrage des travaux d'aménagement**

- **Description de l'activité** : Il sera confié à l'ANA la réalisation des études techniques, l'élaboration des DAO et le suivi des travaux d'aménagement des 83 fermes aquacoles fermes. Ainsi, les DAO seront lancés pour la sélection des entreprises devant réaliser les travaux d'aménagement.
- **Méthodologie de mise en œuvre** : Pour l'année 2016, un avenant sera apporté dans la convention entre le PAPEJF et l'ANA pour donner à cette dernière la possibilité de mener les études techniques et surtout le suivi des travaux d'aménagement des fermes 83 aquacoles.
- **Période et délai** : Janvier-décembre 2016

□ **Activité 2.8 : Mise en place d'un Système d'Information sur l'Emploi**

- **Description de l'activité** : La mise en place d'un Système d'Information sur l'Emploi vise à intégrer toutes les bases sur l'emploi qui existent dans un système national intégré d'information sur le marché de l'emploi, couvrant tout le pays, capable de renseigner sur la demande et l'offre d'emploi avec une cartographie des profils des demandeurs, des créneaux porteurs et de localisation géographique. Ce système sera éventuellement couplé à un système de Suivi-Evaluation performant et fiable afin de pouvoir mesurer certains indicateurs de performance et d'une base documentaire pour une meilleure gestion informatisée des documents.
- **Méthodologie de mise en œuvre** : La poursuite de la procédure de passation de marchés pour le choix du cabinet et le démarrage de sa mission pour les études/conception du Système d'Information sur l'Emploi. La signature et la mise en œuvre de la convention de partenariat avec l'ANSD va renforcer la supervision de la mise en place du SIE.
- **Période et délai** : janvier-novembre 2016

2.3.3. COMPOSANTE 3 : « MECANISME DE FINANCEMENT ACCESSIBLE AUX JEUNES ET AUX FEMMES »

L'objectif de cette composante est de mettre en place un mécanisme permettant de favoriser l'accès des bénéficiaires au financement des institutions financières locales, en s'attaquant notamment aux obstacles majeurs identifiés qui sont : le caractère excessif des taux d'intérêt débiteur, les difficultés d'assurer les garanties et les apports personnels souvent exigés. Il est donc attendu que le financement des MPME se fera sous forme de prêt avec un Taux d'intérêt Effectif Global (TEG) est de 8% pour les crédits d'équipements et de 7% pour les crédits de fonds de roulement. Ce mécanisme visera essentiellement à couvrir 40% du coût du projet en s'appuyant sur une ligne de crédit de 04 milliards de FCFA. Les 60% autres seront financés sur fonds propres, par les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) participantes en rapport avec l'IFC.

Les principales activités prévues pour cette composante en 2016 sont :

- la sélection et la mise en œuvre des contrats avec les Prestataires de Services Non Financiers (PSNF) ;
- l'appui institutionnel aux Systèmes Financiers Décentralisés (SFD), et ;
- le financement des projets des jeunes et des femmes.

□ Activité 3.1 : Sélection des Prestataires de Services Non Financiers (PSNF)

- **Description de l'activité** : Pour assurer la pérennité des projets financés, un programme complet d'accompagnement en services non-financiers sera mis en œuvre (formation technique, formation en gestion, élaboration de business plan, coaching, appuis commerciaux etc.) par des Prestataire de Services Non Financiers, sélectionnés à cet effet.
- **Méthodologie de mise en œuvre** : Suite à l'achèvement de la procédure de sélection, les 03 Opérateurs de Services Non-Financiers seront sélectionnés pour mener les opérations de services non financiers.
- **Période et délai** : Janvier-décembre 2016

□ Activité 3.2 : Appui institutionnel aux Systèmes Financiers Décentralisés (SFD)

- **Description de l'activité** : Suite à la sélection par la BIMAO des Systèmes Financiers Décentralisés (CMS et FDEA), le PAPEJF va apporter un appui institutionnel à ces SFD. Ces appuis institutionnels concernent les appuis en : logistiques, équipements et renforcement des capacités des ressources humaines.
- **Méthodologie de mise en œuvre** : Sur la base des expressions de besoins en appuis institutionnels des SDF, le PAPEJF lance une procédure d'acquisition de matériels ou de sélection de consultants formateurs.
- **Période et délai** : mars-juillet 2016

□ Activité 3.3 : Financement des projets de jeunes et de femmes

- **Description de l'activité** : Le PAPEJF prévoit le financement de 2.000 projets de jeunes et de femmes pour un montant prévisionnel de 1 312 500 000 F CFA dont 525 millions de F CFA tirés de la ligne de crédit. Les dossiers de financement sélectionnés seront transmis aux SFD selon les modalités convenues dans les conventions et dans le manuel d'opérationnalisation du mécanisme de financement.

- **Méthodologie de mise en œuvre** : Lorsqu'un projet est approuvé par le Comité de sélection, le dossier sera transmis à l'un des SFD pour validation et accord de cofinancement en relation avec l'IFC.
- **Période et délai** : janvier-décembre 2016

2.3.4. COMPOSANTE 4 : « COORDINATION ET GESTION DU PROJET »

L'objectif de cette composante est d'assurer la coordination générale et le suivi de l'exécution du projet. Les principaux domaines d'activités sont : assistance technique, suivi-évaluation, audit, fonctionnement du Comité de pilotage, renforcement des capacités des acteurs impliqués au niveau central et régional, communication.

Les activités prévues pour cette composante 4 en 2016 sont :

- la mise en œuvre du plan de communication ;
- l'appui technique méthodologique en suivi évaluation ;
- l'organisation des Réunions du Comité de Pilotage ;
- la formation du personnel et des partenaires ;
- la prise en charge des charges salariales, fiscales, médicales, de fonctionnement ;
- l'organisation de la mission d'audit des comptes de 2015 ;
- l'organisation de mission de suivi du projet.

Activité 4.1 : Mise en œuvre du plan de communication

- **Description de l'activité** : La stratégie de communication du projet et le plan de communication sont élaborés depuis le mois de janvier 2015. Il s'agira pour l'année 2016 de mettre en œuvre ce plan de communication avec le recrutement de l'Expert Communication du PAPEJF.
- **Méthodologie de mise en œuvre** : Un site Web pour le PAPEJF est en cours de développement et les supports de communication (plaquettes, panneaux signalétiques, logo, charte graphique, etc.) sont disponibles.
- **Période et délai** : janvier-décembre 2016

Activité 4.2 : Appui technique méthodologique en suivi évaluation (mise en place de Système d'Information de Suivi-Evaluation)

- **Description de l'activité** Suite à la validation par les parties prenantes du manuel de suivi-évaluation, l'objectif pour l'année 2016 est d'apporter une assistance technique au projet pour le démarrage du processus de mise en place du Système d'Information de Suivi Evaluation (SISE) afin de rendre compte de l'avancement du projet et de mesurer les progrès réalisés par rapport aux objectifs qui lui sont assignés.
- **Méthodologie de mise en œuvre** : Il s'agira de s'attacher les services d'un consultant qui sera chargé d'apporter une assistance technique au projet pour le démarrage du processus de mise en place du SISE.
- **Période et délai** : janvier-avril 2016

- **Activité 4.3 : Organisation des Réunions du Comité de Pilotage (CP)**
 - **Description de l'activité** : Une première rencontre sera organisée en avril 2016 et sera précédée d'une visite de terrain. Une seconde sera tenue dans le but de partager sur l'état d'avancement du PTBA 2016, les contraintes de mise en œuvre et de valider le PTBA 2017
 - **Méthodologie de mise en œuvre** : Organisation de réunions du CP au mois de décembre 2016 pour partager le bilan du PTBA en cours, et approuver le PTBA 2017 et en avril 2017 pour le suivi des activités.
 - **Période et délai** : Avril 2017 Décembre 2016

- **Activité 4.4 : Frais de Gestion du PAPEJF**
 - **Description** : Il s'agira pour l'année 2016 de prendre en charge pour le PAPEJF les frais de gestion suivants :
 - Charges salariales, fiscales, médicales
 - Consommable informatique et bureautique ;
 - Frais de communication et électricité
 - Carburant lubrifiant
 - Location des locaux des Unités Régionales du PAPEJF
 - Acquisition d'équipements complémentaires
 - Assurance véhicules
 - Mission paramétrage du système comptable
 - Mission de suivi
 - Appui institutionnel à l'UCSP.
 - **Période et délai** : Janvier-Décembre 2016

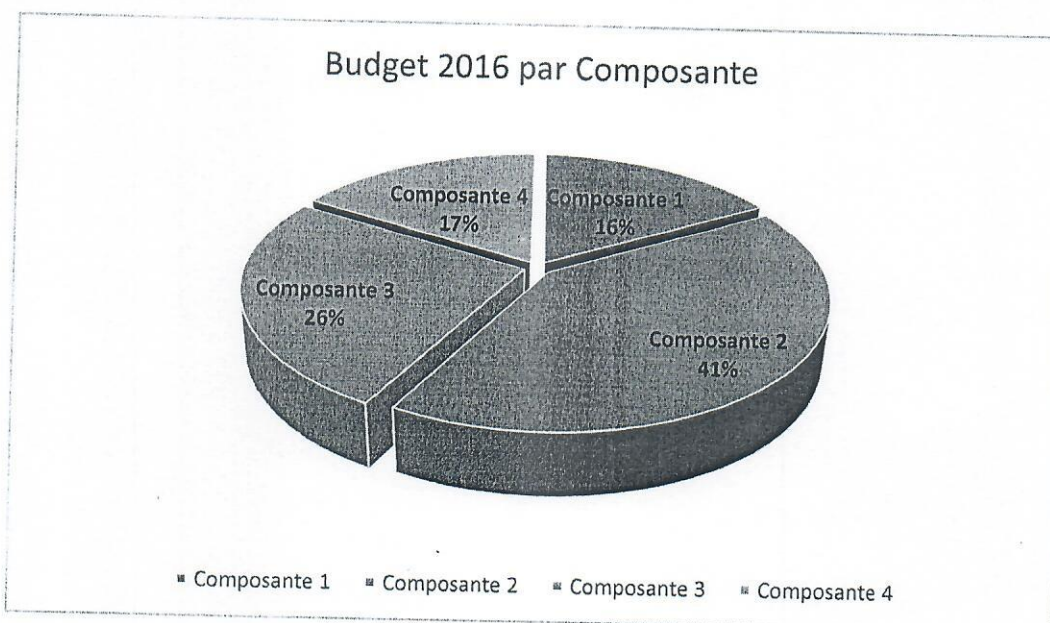
- **Activité 4.5 : Organiser des ateliers de formation**
 - **Description de l'activité** : L'objectif poursuivi est de renforcer les capacités d'intervention du personnel et des partenaires du PAPEJF.
 - **Méthodologie de mise en œuvre** : La méthodologie utilisée pour la formation pour chaque thématique repose sur les axes suivants :
 - Contractualisation avec un Prestataire
 - Mise en œuvre de la formation
 - Suivi Accompagnement
 - **Période et délai** : avril-octobre 2016

- **Activité 4.6 : Organisation de la mission d'audit des comptes de 2015**
 - **Description de l'activité** : L'objectif de l'audit des Etats Financiers du Projet est d'exprimer une opinion professionnelle indépendante sur la situation financière du projet au 31 Décembre 2015 et de s'assurer que les ressources mises à la disposition du projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées.
 - **Méthodologie de mise en œuvre** : Le cabinet qui a été sélectionné et devant faire l'audit des comptes de 2014, 2015 et 2016 va poursuivre son travail.
 - **Période et délai** : juin 2016

2.4. PROGRAMME BUDGETAIRE 2016

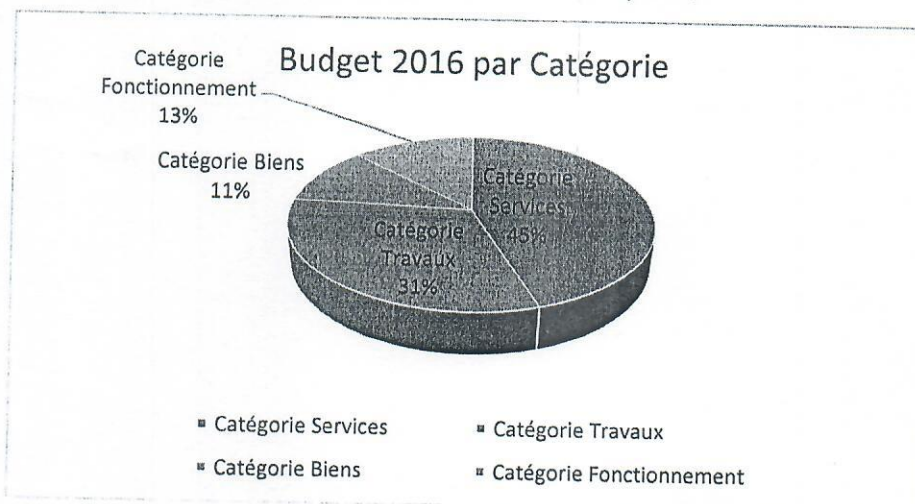
Le budget du PTBA 2016 du PAPEJF a été évalué à la somme de trois milliards trois cent millions trois cent trente-deux mille quatre cent quarante-huit (3 447 432 448 F CFA) ainsi réparti :

- **Composante 1** : Promotion de l'entreprenariat des jeunes et des femmes en milieu rural et périurbain : 561 210 760 F CFA, soit 16,28 % ;
- **Composante 2** : Infrastructures technologiques de soutien aux MPME : 1 426 430 524 F CFA, soit 41,38 % ;
- **Composante 3** : Mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes : 882 693 960 F CFA, soit 25,60 %.
- **Composante 4** : Coordination et gestion du projet : 577 097 204 F CFA, soit 16,74 %.



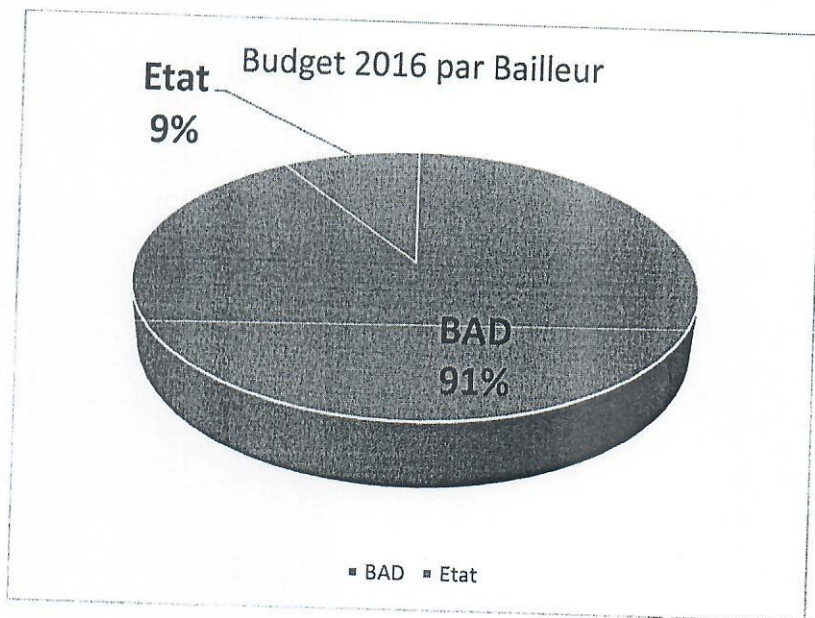
Le budget par catégorie de dépenses est ainsi réparti :

- Services : 1 546 666 315 F CFA soit 44,86%
- Travaux : 1 088 587 049 F CFA soit 31,58%
- Biens : 369 731 880 F CFA soit 10,72 %
- Fonctionnement : 442 447 204 F CFA soit 12,83 %



Le budget par bailleur est ainsi réparti :

- BAD : 3 127 897 834 F CFA soit 90,73%;
- Etat : 319 534 614 F CFA soit 9,27%.



ANNEXES

Annexe I : Cadre logique / indicateurs de performances du PAPEJF

Chaine des Résultats	Indicateurs de Performance				Risques, Hypothèses et Mesures d'atténuation
	Indicateurs	Données de base (2011)	Cible (2018)	Moyens de Vérification	
IMPACT	Taux de chômage des jeunes (filles et garçons)	12,7%	9,0% (2021)	Rapport mi-parcours SNEDES/ ANSD Enquêtes ANSD	
	Taux de chômage chez les femmes	13,3%	10,0% (2021)		
	Taux de croissance économique annuel	2,6%	7,5% (2020)		
	Prévalence de la pauvreté	46,7%	40% (2021)		
EFFETS	Proportion de MPME créés par les jeunes et les femmes, dans le cadre du projet, toujours fonctionnelles	0	40% (2018)	Rapports d'activités (UGP/MJEPVC) ; ANSD ; Enquêtes d'impact	<p>Risque : difficultés liés à l'accès à la terre</p> <p>Mesures d'atténuation: implication des acteurs : (collectivités locales, ARD et autres sec)</p> <p>Risque : Faible recouvrement des prêts surtout en cas de sinistres liés aux aléas climatiques</p> <p>Mesures d'atténuation: Comité de sélection et dispositif de suivi et d'accompagnement dans la mise en œuvre des projets retenus. Les promoteurs contracteront une assurance avec la Caisse Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal</p>
	Proportion de jeunes chômeurs (hommes/femmes) prêts à créer leur propre entreprise	6,1%/11,1%	15% (2018)		
	Revenus annuels des jeunes et des femmes des fermes agricoles	200.000 FCFA/an	+ d'1million de FCFA		
	Revenus des femmes des fermes aquacoles	320.000 FCFA/an	+ 1500.000 /an		
	Revenus des jeunes et femmes des plateformes multifonctionnelles	150.000 FCFA	400 000 à 500 000 FCFA/an		
	Proportion de MPME des zones du projet utilisant le système d'information sur les marchés agricoles	<0	80% (2018)		
PRODUITS	1. Les opportunités de création d'emplois au profit des jeunes et des femmes sont favorisées				Ministère Industrie ; Ministère Agriculture
	I.1.1. Nombre d'activités d'IEC exécutés par an				
	I.1. Dispositif en place pour l'identification et la sélection des projets des jeunes et des femmes	Aucun	100 par an	MJEPVC	
I.1.2. % de projets analysés par an par rapports aux projets reçus	Aucun	90%			
	I.1.3 % de projets bancaables par rapport au nombre de projets reçus	Aucun	80%		

Chaine des Résultats	Indicateurs de Performance				Moyens de Vérification	Risques, Hypothèses et Mesures d'atténuation
	Indicateurs	Données de base (2011)	Cible (2018)			
1.2. Capacités techniques et entrepreneuriales des porteurs de projets renforcés	1.2.1. Nombre d'institutions de formation identifiées et renforcées	aucun	03 structures au niveau national	MIEPVC		dispositif repose sur une sélection rigoureuse des institutions et le suivi de leur intermédiation. Risque : Pertes de récoltes les promoteurs suite aux aléas climatiques Risque : Problèmes de coordination en raison de la multiplicité des intervenants dans le projet. Mesures d'atténuation : Dispositif de mise en œuvre comportant une Unité centrale légère avec des points focaux régionaux et un Comité Pilotage regroupant tous les ministères et institutions concernés
	1.2.2. Nombre de centres d'incubation de métiers renforcés et fonctionnels	14	7 renforcés dans les zones du projet			
	1.2.3. Proportion de jeunes et femmes porteurs de projets sélectionnés dont les capacités entrepreneuriales ont été renforcées	aucun	60% des jeunes 40% des femmes			
2. Les Infrastructures technologiques de soutien aux MPME en place						
2.1. Infrastructures Technologiques de soutien	2.1.1. Nombre de nouvelles fermes ANA et ANIDA réalisées	0	156	Rapports et fiches suivi, UGP		
	2.1.2. Nombre de nouveaux Kiosques confectionnés	0	40			
	2.1.3. Nombre de nouvelles plateformes réalisés	0	15			
2.2. Système national d'information sur le marché de l'emploi mis en place	2.2.1. Nombre de systèmes régionaux d'informations sur le marché du travail mis en place et fonctionnels	-05 (2012)	14 (2018)	MIEPVC / ANSD		
	2.2.2. Nombre d'utilisateurs accédant au portail de l'emploi national sur la situation l'emploi	13 000 (2012)	1.000.000 (2018)			
	2.2.3. Production de données et d'un rapport annuel national sur la situation l'emploi	Rapport disponible tous les 3 ans	Données et rapports annuels (2018)			
2.3. Niches d'emplois et débouchés dans la chaîne de valeur identifiées	2.3.1. Plaquette sur les potentialités et niches d'emploi dans la chaîne de valeur agricole disponible	Aucune (2012)	01 plaquette (2015)	MIEPVC		
	2.3.2. Un Système d'information sur les marchés disponible	Aucun (2012)	Système disponible (2015)			
3 Mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes						
3.1. Les Institutions Financières sont sélectionnées	3.1.1. Une Institution Financière Centrale sélectionnée	Aucune (2012)	01 (2015)	Rapports et fiches suivi, UGP		
	3.1.2. Les Institutions Financières Mutualistes Participantes sélectionnées	Aucune (2012)	XX (2015)			
3.2. Des projets sont financés et mis en	3.2.1. Mécanisme de financement approprié et durable mis en place	aucun	01	Rapports et fiches suivi, UGP		

Chaine des Résultats	Indicateurs de Performance			Risques, Hypothèses et Mesures d'atténuation
	Indicateurs	Données de base (2011)	Cible (2018)	
œuvre par les porteurs de projets	3.2.2. Proportion de projets sélectionnés qui sont financés	aucun	au moins 90%	Moyens de Vérification
	3.2.3. Volume de financement accordé aux cibles dans le cadre du mécanisme de financement	aucun	Au moins 7 MUC (2018)	
	3.2.4. Nombre d'emplois créés	aucun	15 000	
	3.2.4.1. Dont % pour les Jeunes (filles et garçons)	aucun	60%	
	3.2.4.2. Dont % pour les Femmes		40%	
4 Coordination et Gestion du Projet				
4.1 Cellule d'Exécution du projet (CEP) mise en place et opérationnelle	4.1.1 Le personnel de la CEP est recruté en année 1	aucun	Oui	Rapport d'activités du projet MJEPVC
	4.1.2 Les locaux de la CEP sont réhabilités en année 1	aucun	oui	
4.2 Dispositif de gestion du projet mis en place	4.2.1 Les membres du comité de Pilotage sont désignés en année 1	aucun	Oui	Rapport d'activités du projet MJEPVC
	4.2.2. Nombre de réunion du Comité de pilotage	0	10 (2018)	
	4.2.3. Organe d'exécution et de coordination intersectorielle mis en place et opérationnel	Aucun	Organe en place (2015)	
4.3 Capacités de l'organe d'exécution renforcée	4.3.1. Personnel en place et formé	Aucun	Oui (2015)	
	4.3.2. Rapport d'exécution produit dans les délais	0	05 (2018)	Rapport d'activités du projet MJEPVC
	4.3.3. Taux d'exécution du projet	0	90% (2018)	
4.4. Capacités des acteurs publics et privés renforcée au niveau central et régional	4.4.1. Nombre de session de formation en planification et gestion	0	50	
	4.4.2. Nombre d'acteurs public et privés formés	0	300 (2018)	Rapports et fiches suivi, UGP

Annexe 2 : Chronogramme des activités 2016

PRODUITS ATTENDUS	Activités planifiées	janv-16	févr-16	mars-16	avr-16	mai-16	juin-16	juil-16	août-16	sept-16	oct-16	nov-16	déc-16	PARTIE (S) RESPONSABLE (S)
1. L'entreprenariat des jeunes et des femmes en milieu rural et péri-urbain est promu														
1.1 - Un dispositif d'identification et de sélection des projets des jeunes et des femmes est mis en place	1.1.1- Organiser des séances d'information et de sensibilisation des bénéficiaires et partenaires													UGP/UR
	1.1.2 - Organiser des rencontres de comité de pré-sélection des projets (approche par la demande)													UGP/UR
	1.1.3 - Organiser des rencontres de comité de sélection des projets (approche par la demande)													UGP/UR
	1.2.1 - Réhabiliter des Centres de Formation Professionnelle													
1.2 - Les capacités techniques et entrepreneuriales des porteurs de projets sont renforcées	1.2.1.1 - Réaliser Etudes/Supervision de l'extension/réhabilitation des deux centres de formation professionnelle de Peyckouk et Guérina													UGP/DFPT-MFPAA
	1.2.1.2 - Effectuer les travaux de réhabilitation et équiper les trois centres de formation professionnelle (frais liés à la passation de marché)													UGP/DFPT-MFPAA
	1.2.1.3 - Effectuer les travaux de réhabilitation des trois centres de formation professionnelle (exécution du marché de travaux : avance de démarrage)													UGP/DFPT-MFPAA
	1.2.1.4 - Acquérir les équipements des trois centres de formation professionnelle (exécution du marché de travaux : avance de démarrage)													UGP/DFPT-MFPAA

PRODUITS ATTENDUS	Activités planifiées	janv-16	févr-16	mars-16	avr-16	mai-16	juin-16	juil-16	août-16	sept-16	oct-16	nov-16	déc-16	PARTIE (S) RESPONSABLE (S)
	1.2.1.5 - Acquérir les intrants des centres de formation professionnelle (Passation de marchés)													
	1.2.3 - Mettre en œuvre la convention avec l'ANPEJ													UGP/ANPEJ
	1.2.7-Réhabiliter, équiper et acquérir les intrants des 08 Centres d'incubation (frais liés à la passation de marché)													UGP/ANPEJ
	1.2.8 -Effectuer les travaux Réhabilitation des 08 Centres d'incubation (exécution du marché de travaux)													UGP/ANPEJ
	1.2.8 - Effectuer l'installation et le câblage des équipements des 08 Centres d'incubation (exécution du marché)													
	1.2.8 -Acquérir les intrants des 08 Centres d'incubation (exécution du marché de travaux)													
	1.2.9 -Acquérir les équipements des 10 nouveaux Centres d'incubation (frais liés à la passation de marché)													UGP/ANPEJ
	1.2.10 -Acquérir les équipements des 10 nouveaux Centres d'incubation (exécution du marché de travaux : avance de démarrage)													UGP/ANPEJ
	1.2.13 - Former les formateurs des centres de formation professionnelle													UGP/DFPT-MFPAA
2. Des infrastructures technologiques de soutien aux MPME sont créées														
2.1 - Des infrastructures technologiques	2.1.1 - Réaliser les fermes agricoles et insérer les J/F													

PRODUITS ATTENDUS	Activités planifiées	janv-16	févr-16	mars-16	avr-16	mai-16	juin-16	juil-16	août-16	sept-16	oct-16	nov-16	déc-16	PARTIE (S) RESPONSABLE (S)
de soutien aux MPME sont créées	2.1.1.1 - Mettre en œuvre la convention avec ANIDA													UGP/ANIDA
	2.1.1.2 - Mettre en œuvre 04 Contrats Travaux des 07 fermes agricoles vitrines													UGP/ANIDA/ Entreprises
	2.1.1.3 - Mettre en œuvre 03 Contrats Etude/Supervision des 59 fermes agricoles													UGP/ANIDA/ Cabinets
	2.1.1.4 - Réaliser les travaux d'aménagement des 59 fermes agricoles (frais passation marchés)													UGP/ANIDA
	2.1.2 - Réalisation des fermes aquacoles et insertion des I/F													
	2.1.2.1 - Mettre en œuvre la convention avec ANA													UGP/ANIDA
	2.1.2.2 - Mettre en œuvre 02 Contrats Travaux des 07 fermes aquacoles vitrines													UGP/ANA/ ENTREPRISES
	2.1.2.3 - Mettre en œuvre Contrat Equipements Unité Fabrique d'Aliment Aquacoles													UGP/ANA/ ENTREPRISES
	2.1.2.4 - Réaliser les travaux d'aménagement des 83 fermes aquacoles (frais passation marchés)													UGP/ANA
	2.1.2.5 - Réaliser les travaux d'aménagement des 83 fermes aquacoles (exécution des marchés)													UGP/ANA/ ENTREPRISES
	2.1.3 - Acquérir les intrants pour les 14 fermes agricoles et aquacoles vitrines													UGP/ANA/ ANIDA
	2.1.4 - Signer la convention avec les DRDR													UGP/DRDR
	2.1.5 - Signer la Convention avec DEEC et mettre en œuvre le PGES													UGP/DEEC

PRODUITS ATTENDUS	Activités planifiées	janv-16	févr-16	mars-16	avr-16	mai-16	juin-16	juil-16	août-16	sept-16	oct-16	nov-16	déc-16	PARTIE (S) RESPONSABLE (S)
	2.1.6 - Installer et mettre en valeur les 15 PTFM													
	2.1.6.1 - Mettre en œuvre 02 contrats avec les 02 Opérateurs PTFM													UGP/ OPERATEURS
	2.1.6.2 - Mettre en œuvre la convention avec PN-PTFM													UGP/PN-PTFM
	2.1.6.3 - Acquérir les Equipements PTFM (frais de passation marchés)													UGP/PN-PTFM/ OPERATEURS
	2.1.6.4 - Acquérir les Equipements PTFM (exécution marchés)													UGP/PN-PTFM/ OPERATEURS
	2.1.6.5 - Réaliser les travaux Bâtiment ETAAL-PTFM (frais de passation marchés)													UGP/PN-PTFM/ OPERATEURS
	2.1.6.6 - Réaliser les travaux Bâtiment ETAAL-PTFM (exécution marchés)													UGP/PN-PTFM/ OPERATEURS
	2.2 - Un système d'information sur le marché de l'emploi est mis en place													
	2.2.1 - Réaliser l'Etude de l'existant et concevoir le nouveau SIE													
	2.2.1.1 - Réaliser l'étude (frais de passation marchés)													
	2.2.1.2 - Réaliser l'étude (exécution marchés)													UGP
	2.2.1.3 - Mettre en œuvre la convention avec ANSD													UGP
	3. Un mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes est mis en place													UGP/ANSD
	3.1.1 - Identifier et sélectionner des Opérateurs prestataires de services non financiers (frais liés à la passation de marché)													
	3.1.2 - Sélectionner des Opérateurs prestataires de services non financiers (exécution des contrats)													UGP
3.1 - L'accès des bénéficiaires à un financement souple est facilité														UGP

reçu par le client de la banque

PRODUITS ATTENDUS	Activités planifiées	janv-16	févr-16	mars-16	avr-16	mai-16	juin-16	jul-16	août-16	sept-16	oct-16	nov-16	déc-16	PARTIE (S) RESPONSABLE (S)
	3.1.3 - Organiser des activités d'appui non financier (élaboration Plan d'Affaires et formation des porteurs de projets (phase avant sélection OSNF)													UGP
	3.1.4 - Appuis institutionnels aux SFD													UGP/BIMAO/ SFD
	3.1.1 - Mettre en œuvre de la convention PAPEJF et IFC (partie ligne de crédit PAPEJF 40%)													UGP/Comite
	Total composante 3													
4. La gestion et la coordination du programme sont assurées														
	4.1.1 - Assurer la prise en charge du Personnel de l'UGP													UGP
	4.1.2 - Assurer la prise en charge des charges fiscales et sociales													UGP
	4.1.3 - Assurer la prise en charge de l'assurance maladie													UGP
	4.1.4 - Indemnités des personnes impliquées dans la gestion du Projet													UGP
	4.2.1 - Organiser les réunions du Comité de Pilotage du PAPEJF													UGP
	4.2.2 - Lancer l'AMI pour la sélection du consultant individuel pour la mise en place du SISE du PAPEJF													UGP
	4.2.3 - Mettre en place du SISE du PAPEJF													UGP
	4.2.5 - Mettre en œuvre le plan communication													UGP
4.1 - Le dispositif de gestion du Projet est mis en place														
4.2 - Les capacités de l'organe d'exécution sont renforcées														

PRODUITS ATTENDUS	Activités planifiées	janv-16	févr-16	mars-16	avr-16	mai-16	juin-16	juil-16	août-16	sept-16	oct-16	nov-16	déc-16	PARTIE (S) RESPONSABLE (S)
	4.2.6 - Réhabiliter ou louer les locaux du PAPEJF													UGP
	4.2.7 - Acquérir les équipements nécessaires													UGP
	4.2.8 - Assurer la prise en charge des consommables bureautiques et informatiques													UGP
	4.2.9 - Assurer la prise en charge des frais de communication et électricité													UGP
	4.2.10 - Assurer la prise en charge du carburant et des lubrifiants													UGP
	4.2.11 - Assurer la prise en charge de la maintenance des véhicules													UGP
	4.2.13 - Assurer la prise en charge de la maintenance et de l'assurance des équipements													UGP
	4.2.14 - Organiser la mission d'audit des comptes de 2014													UGP
	4.2.15 - Organiser de réunions de concertation													UGP
	4.2.16 - Participer à des manifestations/foires													UGP
	4.2.17 - Organiser les missions de suivi/terrain													UGP
4.3 - Les capacités des acteurs publics et privés, au niveau régional et central sont renforcées	4.3.1. Former le personnel et les partenaires du PAPEJF													UGP

Annexe 3 : Plan de passation des marchés 2016

GENERALITES									
Pays/Organisation :		SENEGAL/Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de construction citoyenne (MJECC)							
Description Projet/Programme		PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DE L'EMPLOI DES JEUNES ET DES FEMMES (PAPEJF)							
Identification SAP Projet/Programme		PROJET							
N° Prêt/Don :		2100150030097-P-SN-IAZ-001 du 16 décembre 2013							
Agence d'Exécution :		UGP/MJECC							
Date Approbation du Plan de Passation de Marchés (PPM) :									
Date de l'Avis Général de Passation de Marchés (AGPM) :									
Action Anticipée d'Acquisitions :		NON							
Période Couverte par ce PPM :		Du 1 ^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016							
Réf.	Réalizations envisagées	Type de marché	Source(s) de financement	Mode de passation	Dates prévues			Montant Estimé dans la monnaie XOF	
					lancement	attribution	démarrage		achèvement
1. BIENS									
Projet d'Appui à la Promotion pour l'Emploi des Jeunes et des Femmes (PAPEJF)									
F_PAPEJF_001	Acquisition d'équipements pour les Plateformes multifonctionnelles intégrées	Fournitures	BAD	AOI	01/02/2016	01/09/2016	01/10/2016	01/12/2016	510.000.000
F_PAPEJF_002	Acquisition d'Equipements pour nouveaux centres d'incubation	Fournitures	BAD	AOI	01/03/2016	01/09/2016	01/10/2016	01/12/2016	600 000 000
F_PAPEJF_003	Acquisition d'Equipements pour centres de formations professionnelles	Fournitures	BAD	AOI	01/05/2016	01/12/2016	01/01/2017	01/03/2017	340 000 000
F_PAPEJF_004	Acquisition de consommables bureautiques et informatiques	Fournitures	BAD	DRP	02/02/2016	01/03/2016	01/04/2016	01/05/2016	5 000.000

F_PAPEJF_005	Acquisition matériels de bureau et divers équipements	Fournitures	BAD	DRP	02/02/2016	01/03/2016	01/04/2016	01/05/2016	10 000 000
F_PAPEJF_006	Acquisition d'intrants pour les centres d'incubations	Fournitures	BAD	DRP	02/02/2016	01/03/2016	01/04/2016	01/05/2016	15 000 000
F_PAPEJF_007	Acquisition d'intrants pour les centres de formations professionnelles	Fournitures	BAD	DRP	02/02/2016	01/03/2016	01/04/2016	01/05/2016	30 000 000
2. Travaux									
T_PAPEJF_01	Réalisation de bâtiments pour 15 plateformes multifonctionnelles	Travaux	BAD	AON	02/02/2016	01/07/2016	01/08/2016	15/11/2016	220.000.000
T_PAPEJF_02	Réhabilitation de centres de formation professionnelle	Travaux	BAD	AON	01/05/2016	15/10/2016	01/11/2016	01/02/2017	496.000.000
T_PAPEJF_03	Réalisation de fermes aquacoles	Travaux	BAD	AON	01/02/2016	01/08/2016	01/09/2016	15/12/2016	790 000 000
T_PAPEJF_04	Réalisation de fermes agricoles	Travaux	BAD	AOI	15/05/2016	01/12/2016	01/12/2016	05/04/2017	4 500 000 000
T_PAPEJF_05	Réhabilitation de centres d'incubations	Travaux	BAD	DRP	15/01/2016	01/03/2016	01/04/2016	05/05/2016	70 000 000
3. PRESTATIONS INTELLECTUELLES									
PI_PAPEJF_01	Sélection de consultants individuels pour divers formations pour les porteurs de projets	Prestations intellectuelles	BAD	DRP	02/02/2016	01/03/2016	01/04/2016	01/05/2016	32.000.000
PI_PAPEJF_02	Sélection de consultants individuels pour former les formateurs des centres de formation professionnelle	Prestations intellectuelles	BAD	DRP	01/02/2016	01/03/2016	01/04/2016	01/05/2016	20 000 000
PI_PAPEJF_03	Sélection de consultant individuel pour la mise en place du système informatisé de suivi évaluation	Prestations intellectuelles	BAD	DRP	01/02/2016	01/03/2016	01/04/2016	01/05/2016	7 000 000
4. SERVICES									
S_PAPEJF_01	Service de nettoyage et d'entretien des locaux	Services courants	BCI	DAO	01/02/2016	01/03/2016	01/04/2016	01/05/2016	2.000.000
S_PAPEJF_02	Prise en charge de l'assurance maladie du personnel	Services courants	BCI	DAO	01/02/2016	01/03/2016	01/04/2016	01/05/2016	20.000.000

S_PAPEJF_03	Entretien et maintenance d'équipements de bureau	Services courants	BAD	DRP	01/02/2016	01/02/2016	01/03/2016	01/04/2016	1 350 000
S_PAPEJF_04	Installation et câblages d'équipements de centres d'incubations	Services courants	BAD	DRP	01/02/2016	01/02/2016	01/03/2016	01/04/2016	50 000 000

Annexe 4 : Tableau du Budget 2016

PRODUITS DU CP ATTENDUS	Activités planifiées	CADRE CHRONOLOGIQUE				PARTIE RESPON SABLE	CATEG ORIE	Obj Phy	Coût unitaire	Coût total	BUDGET PLANIFIE		
		1 T	2 T	3 T	4 T						BAD	BCI	TOTAL
1. L'entreprenariat des jeunes et des femmes en milieu rural et péri-urbain est promu													
1.1 - Un dispositif d'identification et de sélection des projets des jeunes et des femmes est mis en place	<i>1.1.1 - Organiser des séances d'information et de sensibilisation des bénéficiaires et partenaires</i>	X	X	X	X	UGP/UR	Services	84	250 000	21 000 000	21 000 000	0	21 000 000
	<i>1.1.2 - Organiser des rencontres de comité de pré-sélection des projets (approche par la demande)</i>	X	X	X	X	UGP/UR	Services	2 640	8 000	21 120 000	21 120 000	0	21 120 000
	<i>1.1.3 - Organiser des rencontres de comité de sélection des projets (approche par la demande)</i>	X	X	X	X	UGP/UR	Services	840	8 000	6 720 000	6 720 000	0	6 720 000
	<i>1.2.1.1 - Réaliser Centres de Formation Professionnelle</i>												
	<i>1.2.1.1 - Réaliser Etudes/Supervision de l'extension/réhabilitation des deux centres de formation professionnelle de Poyckouk et Guérina</i>	X	X			UGP/DF PT- MFPAA	Services	1		36 352 000	36 352 000	0	36 352 000
	<i>1.2.1.2 - Effectuer les travaux de réhabilitation et équiper les trois</i>		X	X	X	UGP/DF PT- MFPAA	Travaux	1		1 387 920	1 387 920	0	1 387 920

centres de formation professionnelle (frais liés à la passation de marché)																														
1.2.1.3 - Effectuer les travaux de réhabilitation des trois centres de formation professionnelle (exécution du marché de travaux : avance de démarrage)	X					UGP/DF PT- MFPAA	Travaux			99 100 000	82 153 900	16 946 100	99 100 000																	
1.2.1.4 - Acquérir les équipements des trois centres de formation professionnelle (exécution du marché de travaux : avance de démarrage)	X					UGP/DF PT- MFPAA	Travaux			68 000 000	68 000 000	0	68 000 000																	
1.2.1.5- Former les formateurs des centres de formation professionnelle	X				X	UGP/DF PT- MFPAA	Services			20 000 000	16 960 000	3 040 000	20 000 000																	
1.2.1.6 - Acquérir les intrants des centres de formation professionnelle (Passation de marchés)					X		Biens			693 960	693 960	0	693 960																	
1.2.2 - Réhabiliter/Equiper des Centres d'Incubation et assurer l'animation économique																														
1.2.2.1 - Mettre en œuvre la convention avec l'ANPEJ	X				X	UGP/AN PEJ	Services			29 800 000	29 800 000	0	29 800 000																	

1.2.2.2- Régénérer, équiper et acquérir les intrants des 08 Centres d'incubation (frais liés à la passation de marché)	X	X	X	X		UGP/AN PEJ	Travaux			1 342 920	1 342 920	0	1 342 920
1.2.2.3 -Effectuer les travaux Régénérer des 08 Centres d'incubation (exécution du marché de travaux)	X	X	X	X		UGP/AN PEJ	Travaux			70 000 000	70 000 000	0	70 000 000
1.2.2.4 - Effectuer l'installation et le câblage des équipements des 08 Centres d'incubation (exécution du marché)	X			X			Travaux			50 000 000	50 000 000	0	50 000 000
1.2.2.5 -Acquérir les intrants des 08 Centres d'incubation (exécution du marché)	X			X			Biens			15 000 000	15 000 000	0	15 000 000
1.2.2.6 -Acquérir les équipements des 10 nouveaux Centres d'incubation (frais liés à la passation de marché)	X		X	X		UGP/AN PEJ	Biens			693 960	693 960	0	693 960
1.2.2.7 -Acquérir les équipements des 10 nouveaux Centres d'incubation (exécution du marché de travaux : avance de démarrage)					X	UGP/AN PEJ	Biens			120 000 000	120 000 000	0	120 000 000
Total composante 1													
									561 210 760	541 224 660	19 986 100	561 210 760	
2. Des infrastructures technologiques de soutien aux MPME. sont créées													

2.1 - Des infrastructures technologiques de soutien aux MPME sont créées	2.1.1 - Réaliser les fermes agricoles et insérer les J/F																										
	2.1.1.1 - Mettre en œuvre la convention avec ANIDA	X			X				UGP/ANI DA	Services			76 028 947	76 028 947	0	76 028 947											
	2.1.1.2 - Mettre en œuvre 04 Contrats Travaux des 07 fermes agricoles vitrines	X	X						UGP/ANI DA/ Entrepris es	Travaux			519 441 207	430 616 761	88 824 446	519 441 207											
	2.1.1.3 - Mettre en œuvre 03 Contrats Etude/Supervision des 59 fermes agricoles	X		X					UGP/ANI DA/ Cabinets	Services			161 025 000	161 025 000	0	161 025 000											
	2.1.1.4 - Réaliser les travaux d'aménagement des 59 fermes agricoles (frais passation marchés)			X					UGP/ANI DA	Travaux			693 960	693 960	0	693 960									693 960		
	2.1.2 - Réalisation des fermes aquacoles et insertion des J/F	X	X	X																							
	2.1.2.1 - Mettre en œuvre la convention avec ANA	X			X				UGP/ANI DA	Services			45 000 000	45 000 000	0	45 000 000										45 000 000	
	2.1.2.2 - Mettre en œuvre 02 Contrats Travaux des 07 fermes aquacoles vitrines	X							UGP/ANI A/ ENTREP RISES	Travaux			76 265 041	63 223 719	13 041 322	76 265 041										76 265 041	
	2.1.2.3 - Mettre en œuvre Contrat Equipements Unité Fab d'Aliment Aquacoles	X							UGP/ANI A/ ENTREP RISES	Biens			50 650 000	50 650 000	0	50 650 000										50 650 000	
	2.1.2.4 - Réaliser les travaux d'aménagement des 83 fermes aquacoles	X	X	X					UGP/ANI A	Travaux			693 960	693 960	0	693 960											693 960

(frais passation marchés)															
2.1.2.5 - Réaliser les travaux d'aménagement des 83 fermes aquacoles (exécution des marchés)									UGP/AN A/ ENTREP RISES	Travaux		156 968 080	130 126 538	26 841 542	156 968 080
2.1.3 - Acquérir les intrants pour les 14 fermes agricoles et aquacoles vitrines	X		X						UGP/AN A/ ANIDA	Biens		70 000 000	70 000 000	0	70 000 000
2.1.4 - Signer la convention avec les DRDR	X	X	X				X		UGP/DR DR	Services		12 000 000	12 000 000	0	12 000 000
2.1.5 - Signer la Convention avec DEEC et mettre en œuvre le PGES	X			X					UGP/DE EC	Services		12 500 000	12 500 000	0	12 500 000
2.1.6 - Installer et mettre en valeur les 15 PTFM															
2.1.6.1 - Mettre en œuvre 02 contrats avec les 02 Opérateurs PTFM	X	X	X				X		UGP/ OPERAT EURS	Services		35 138 768	35 138 768	0	35 138 768
2.1.6.2 - Mettre en œuvre la convention avec PN-PTFM	X	X	X				X		UGP/PN- PTFM	Services		15 000 000	15 000 000	0	15 000 000
2.1.6.3 - Acquérir les Equipements PTFM (frais de passation marchés)	X	X	X				X		UGP/PN- PTFM/ OPERAT EURS	Biens		693 960	693 960	0	693 960
2.1.6.4 - Acquérir les Equipements PTFM (exécution marchés)							X		UGP/PN- PTFM/ OPERAT EURS	Biens		102 000 000	102 000 000	0	102 000 000

2.2 - Un système d'information sur le marché de l'emploi est mis en place	2.1.6.5 - Réaliser les travaux Bâtiment ETAAL-PTFM (frais de passation marchés)	X	X							Travaux	UGP/PN-PTFM/OPERAT EURS	693 960	0	693 960	
	2.1.6.6 - Réaliser les travaux Bâtiment ETAAL-PTFM (exécution marchés)					X				Travaux	UGP/PN-PTFM/OPERAT EURS	44 000 000	7 524 000	36 476 000	
	2.2.1 - Réaliser l'Etude de l'existant et concevoir le nouveau SIE														
	2.2.1.1 - Réaliser l'étude (frais de passation marchés)		X	X						Services	UGP	527 640	0	527 640	
	2.2.1.2 - Réaliser l'étude (exécution marchés)			X	X					Services	UGP	37 110 000	0	37 110 000	
2.2.1.3 - Mettre en œuvre la convention avec ANSD		X							Services	UGP/AN SD	10 000 000	0	10 000 000		
Total composante 2												1 426 430 524	136 231 310	1 290 199 214	1 426 430 524
3. Un mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes est mis en place															
3.1 - L'accès des bénéficiaires à un financement souple est facilité	3.1.1 - Identifier et sélectionner des Opérateurs prestataires de services non financiers (frais liés à la passation de marché)	X	X	X						Services	UGP	693 960	0	693 960	
	3.1.2 - Sélectionner des Opérateurs prestataires de services non financiers		X	X	X					Services	UGP	125 000 000	0	125 000 000	

l'organe d'exécution sont renforcés	de Pilotage du PAPEJF																				
	4.2.2 - Lancer l'AMI pour la sélection du consultant individuel pour la mise en place du SISE du PAPEJF	X									UGP							250 000	250 000	0	250 000
	4.2.3 - Mettre en place du SISE du PAPEJF	X									UGP							7 000 000	7 000 000	0	7 000 000
	4.2.5 - Mettre en œuvre le plan com	X			X						UGP							75 000 000	75 000 000	0	75 000 000
	4.2.6 - Réhabiliter ou louer les locaux du PAPEJF	X			X		X				UGP	X						11 200 000	0	11 200 000	11 200 000
	4.2.7 - Acquérir les équipements nécessaires	X			X						UGP							10 000 000	10 000 000	0	10 000 000
	4.2.8 - Assurer la prise en charge des consommables bureautiques et informatiques	X									UGP							5 000 000	5 000 000	0	5 000 000
	4.2.9 - Assurer la prise en charge des frais de communication et électricité	X			X		X				UGP	X						8 500 000	8 500 000	0	8 500 000
	4.2.10 - Assurer la prise en charge du carburant et des lubrifiants	X			X		X				UGP	X						22 500 000	22 500 000	0	22 500 000
	4.2.11 - Assurer la prise en charge de la maintenance des véhicules	X			X		X				UGP	X						15 750 000	15 750 000	0	15 750 000

4.2.12- Assurer la prise en charge de la maintenance et de l'assurance des équipements	X	X	X		UGP	Services			1 350 000	1 350 000	0	1 350 000
		X			UGP	Services			4 000 000	4 000 000	0	4 000 000
					UGP	Services			6 250 000	6 250 000	0	6 250 000
		X			UGP	Services			3 600 000	3 600 000	0	3 600 000
		X	X	X	UGP	Fonctionnement			15 000 000	15 000 000	0	15 000 000
		X	X	X	UGP	Fonctionnement			15 000 000	15 000 000	0	15 000 000
4.2.13 - Organiser la mission d'audit des comptes de 2015		X			UGP	Services			4 000 000		0	4 000 000
4.2.15 - Organiser de réunions de concertation	X	X	X		UGP	Services			6 250 000		0	6 250 000
4.2.16 - Participer à des manifestations/foires		X			UGP	Services			3 600 000		0	3 600 000
4.2.17 - Organiser les missions de suivi/terrain	X	X	X		UGP	Fonctionnement			15 000 000		0	15 000 000
4.2.18 - Appui institutionnel à l'UCSP	X	X	X		UGP	Fonctionnement			15 000 000		0	15 000 000
4.3 - Les capacités des acteurs publics et privés, au niveau central et régional sont renforcées	X	X	X	X	UGP	Services			10 000 000	8 480 000	1 520 000	10 000 000
Total composante 4												
TOTAL GENERAL												
									577 097 204	413 780 000	163 317 204	577 097 204
									3 447 432 448	3 127 897 834	319 534 614	3 447 432 448